

CACES R489 Catégories 1A-3-5**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**SECURITE ET CONDUITE
Christian MARCVALTER-ZANELLO
05.53.64.57.91
contact@securiteetconduite.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

? Etre âgé d'au moins 18 ans. ? Avoir des aptitudes de coordination. ? Savoir lire et écrire pour assurer le suivi des livrets d'entretiens. ? Avoir le sens des responsabilités. ? Maîtriser les 4 opérations

Prérequis pédagogiques :

? Etre âgé d'au moins 18 ans. ? Avoir des aptitudes de coordination. ? Savoir lire et écrire pour assurer le suivi des livrets d'entretiens. ? Avoir le sens des responsabilités. ? Maîtriser les 4 opérations

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Connaître les règles générales et principes d'une conduite du chariot en sécurité. Etre capable d'assurer l'entretien journalier d'un chariot élévateur. Savoir maîtriser la conduite des chariots élévateurs de la catégorie souhaitée

Contenu et modalités d'organisation

Contenu de la formation : Conforme à la recommandation R.489 (CNAMTS) Contenu de la formation : Décret du 2 décembre 1998, modifiant le code du travail : articles R.233-13-3 à R233-13-19 ; articles R231-34 à 44 du même Code, relatif aux formations à la sécurité. Circulaire du 15 juin 1999 relative aux Arrêtés du 2 décembre 1998. Recommandation du 19 juin 2000 pour l'utilisation des chariots de manutention (R.389 CNAMTS) adoptée par la majorité des groupes techniques Nationaux. Référentiel des Certificats à la Conduite en Sécurité (CACES®) des chariots de manutention (INRS ED 856). Principe : ...« La conduite des engins ne doit être confiée qu'à des conducteurs dont l'aptitude a été reconnue par un examen »... Connaissance de base du code de la route : Identification et connaissance des signalisations. Connaissances des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières. Connaissance des réglementations applicables aux véhicules. Devoirs et responsabilités des caristes : Les prescriptions des textes réglementaires applicables. Les risques spécifiques. Les protections auditives. Les différentes catégories de chariots et les conditions d'utilisation. Technologie et connaissance des chariots : Les différents organes. La préparation à la mise en route. Les précautions lors de l'arrêt. Risques inhérents à la fonction : Les règles de conduite. Les règles générales de sécurité. Les règles particulières de sécurité. CACES® - Cat. 1 : Transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol (levée inférieure à 1 mètre) CACES® - Cat. 2 : Chariots tracteurs et à plateau porteur de capacité inférieure à 6 000 kg. CACES® - Cat. 3 : Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure à 6 000 kg. CACES® - Cat. 4 : Chariots élévateurs en porte-à-faux supérieur à 6 000 kg. CACES® - Cat. 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable. CACES® - Cat. 6 : déplacement, chargement, transfert de chariots sans activité de production (porte engins), maintenance, démonstration ou essais. Pratique : Exercices pratiques de levage des charges (palettes-parpaings-matériaux de construction – poutre longue).

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **35 H**

Validation(s) Visée(s)

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1A transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ou = à 1,20 m) - Sans niveau spécifique

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 3 chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ou = à 6 tonnes) - Sans niveau spécifique

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 5 chariots élévateurs à mât rétractable - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00082943	du 01/02/2018 au 01/02/2021	Bon-Encontre (47)	SECURITE ET CONDUITE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00082942	du 01/02/2018 au 01/02/2021	Marmande (47)	SECURITE ET CONDUITE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00129960	du 01/01/2019 au 31/01/2021	Villeneuve-sur-Lot (47)	SECURITE ET CONDUITE		MON COMPTE FORMATION	FPC

00215029du 01/12/2020 au
31/12/2022Marmande
(47)**SECURITE ET
CONDUITE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00335721du 31/12/2022 au
31/03/2025

Bouliac (33)

**SECURITE ET
CONDUITE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00376257du 31/12/2022 au
31/03/2025

Bouliac (33)

**SECURITE ET
CONDUITE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00535087du 02/01/2025 au
31/12/2026Marmande
(47)**SECURITE ET
CONDUITE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC